



## Mobilisation nationale en faveur des AESH jeudi 3 juin

Le Sgen-CFDT Poitou-Charentes et le SE-UNSA Académie de Poitiers ont décidé d'appeler à la mobilisation nationale en faveur des AESH le **jeudi 3 juin 2021** en se regroupant devant la **Préfecture de Niort à 12h** même si nous ne partageons pas l'avis d'autres OS sur la suppression complète des PIAL.

Nous entendons ainsi donner la possibilité d'exprimer le ras-le-bol constaté par la profession et montrer au Ministère que si nous donnons la priorité au dialogue social, il y a un moment où il faut que celui-ci prenne des engagements précis se traduisant par des améliorations concrètes dans le quotidien des personnels concernés via une application aux niveaux académique et départementaux.

Quelques avancées ont été obtenues comme des contrats sur 41 semaines et non plus 39, la reconnaissance des heures de préparation ou l'accès à un CDI... mais il reste bien des avancées à obtenir.

### C'est pourquoi, nous réclamons :

- des embauches conséquentes de personnels pour faire face aux nouveaux besoins engendrés par les notifications MDPH ;
- des contrats avec des quotités plus intéressantes pour les personnels AESH, la majorité étant à 60 % et ne pouvant donc vivre décemment avec 760€ par mois, le plein temps devant être l'objectif pour celles qui le désirent ;

- des perspectives d'évolution de salaire réelles alors que ce qui est proposé actuellement est ridicule et annulé par la hausse des cotisations et l'inflation ;
- des perspectives de formation continue et d'évolution de carrières conformes aux compétences demandées et développées pour exercer pleinement leurs missions. La création d'un corps Catégorie B de la Fonction Publique serait une piste d'amélioration.
- la réorganisation des PIAL qui dans leur première année de plein fonctionnement ont dégradé les conditions de travail des AESH, en multipliant le nombre d'élèves suivis, ne faisant que du saupoudrage alors qu'ils pouvaient servir à augmenter les quotités de travail, les embauches grâce à un volant de remplaçants nécessaire en temps normal et particulièrement évident avec la crise sanitaire ;
- une prise en considération des AESH en tant que membres de la communauté éducative à part entière en les associant pleinement au fonctionnement des établissements ;
- une prise en compte de leurs besoins réels de formation notamment sur les handicaps et le plus souvent en association avec les personnels enseignants, formations qui doivent être certifiantes ;
- un accès complet à l'action sociale au même titre que les autres personnels ;
- une information pleine et claire sur leurs droits.....



## Mobilisation nationale en faveur des AESH jeudi 3 juin

Le Sgen-CFDT Poitou-Charentes et le SE-UNSA Académie de Poitiers ont décidé d'appeler à la mobilisation nationale en faveur des AESH le **jeudi 3 juin 2021** en se regroupant devant la **Préfecture de Niort à 12h** même si nous ne partageons pas l'avis d'autres OS sur la suppression complète des PIAL.

Nous entendons ainsi donner la possibilité d'exprimer le ras-le-bol constaté par la profession et montrer au Ministère que si nous donnons la priorité au dialogue social, il y a un moment où il faut que celui-ci prenne des engagements précis se traduisant par des améliorations concrètes dans le quotidien des personnels concernés via une application aux niveau académique et départementaux.

Quelques avancées ont été obtenues comme des contrats sur 41 semaines et non plus 39, la reconnaissance des heures de préparation ou l'accès à un CDI... mais il reste bien des avancées à obtenir.

### C'est pourquoi, nous réclamons :

- des embauches conséquentes de personnels pour faire face aux nouveaux besoins engendrés par les notifications MDPH ;
- des contrats avec des quotités plus intéressantes pour les personnels AESH, la majorité étant à 60 % et ne pouvant donc vivre décemment avec 760€ par mois, le plein temps devant être l'objectif pour celles qui le désirent ;



## Mobilisation nationale en faveur des AESH jeudi 3 juin

Le Sgen-CFDT Poitou-Charentes et le SE-UNSA Académie de Poitiers ont décidé d'appeler à la mobilisation nationale en faveur des AESH le **jeudi 3 juin 2021** en se regroupant devant la **Préfecture de Niort à 12h** même si nous ne partageons pas l'avis d'autres OS sur la suppression complète des PIAL.

Nous entendons ainsi donner la possibilité d'exprimer le ras-le-bol constaté par la profession et montrer au Ministère que si nous donnons la priorité au dialogue social, il y a un moment où il faut que celui-ci prenne des engagements précis se traduisant par des améliorations concrètes dans le quotidien des personnels concernés via une application aux niveau académique et départementaux.

Quelques avancées ont été obtenues comme des contrats sur 41 semaines et non plus 39, la reconnaissance des heures de préparation ou l'accès à un CDI... mais il reste bien des avancées à obtenir.

### C'est pourquoi, nous réclamons :

- des embauches conséquentes de personnels pour faire face aux nouveaux besoins engendrés par les notifications MDPH ;
- des contrats avec des quotités plus intéressantes pour les personnels AESH, la majorité étant à 60 % et ne pouvant donc vivre décemment avec 760€ par mois, le plein temps devant être l'objectif pour celles qui le désirent ;

- des perspectives d'évolution de salaire réelles alors que ce qui est proposé actuellement est ridicule et annulé par la hausse des cotisations et l'inflation ;
- des perspectives de formation continue et d'évolution de carrières conformes aux compétences demandées et développées pour exercer pleinement leurs missions. La création d'un corps Catégorie B de la Fonction Publique serait une piste d'amélioration.
- la réorganisation des PIAL qui dans leur première année de plein fonctionnement ont dégradé les conditions de travail des AESH, en multipliant le nombre d'élèves suivis, ne faisant que du saupoudrage alors qu'ils pouvaient servir à augmenter les quotités de travail, les embauches grâce à un volant de remplaçants nécessaire en temps normal et particulièrement évident avec la crise sanitaire ;
- une prise en considération des AESH en tant que membres de la communauté éducative à part entière en les associant pleinement au fonctionnement des établissements ;
- une prise en compte de leurs besoins réels de formation notamment sur les handicaps et le plus souvent en association avec les personnels enseignants, formations qui doivent être certifiantes ;
- un accès complet à l'action sociale au même titre que les autres personnels ;
- une information pleine et claire sur leurs droits.....

- des perspectives d'évolution de salaire réelles alors que ce qui est proposé actuellement est ridicule et annulé par la hausse des cotisations et l'inflation ;
- des perspectives de formation continue et d'évolution de carrières conformes aux compétences demandées et développées pour exercer pleinement leurs missions. La création d'un corps Catégorie B de la Fonction Publique serait une piste d'amélioration.
- la réorganisation des PIAL qui dans leur première année de plein fonctionnement ont dégradé les conditions de travail des AESH, en multipliant le nombre d'élèves suivis, ne faisant que du saupoudrage alors qu'ils pouvaient servir à augmenter les quotités de travail, les embauches grâce à un volant de remplaçants nécessaire en temps normal et particulièrement évident avec la crise sanitaire ;
- une prise en considération des AESH en tant que membres de la communauté éducative à part entière en les associant pleinement au fonctionnement des établissements ;
- une prise en compte de leurs besoins réels de formation notamment sur les handicaps et le plus souvent en association avec les personnels enseignants, formations qui doivent être certifiantes ;
- un accès complet à l'action sociale au même titre que les autres personnels ;
- une information pleine et claire sur leurs droits.....